

LE MAG

N° 02
automne
2018

Le magazine de la
Communauté de Communes
Lyon Saint Exupéry en
Dauphiné

ACTEURS

Agir aujourd'hui pour préparer demain

dossier

L'eau, un enjeu d'avenir

(PAGE 4)

À l'intérieur de
votre magazine,
votre brochure
d'informations
sur le nouveau
fonctionnement de
nos déchèteries



Que de chemin parcouru en 2 ans et demi. Jamais sur les 20 dernières années, la Communauté de communes Lyon Saint Exupéry en Dauphiné (CC LYSED) n'avait autant avancé.

Chère Madame,
Chère Mademoiselle,
Cher Monsieur,

L'arrêté préfectoral du 1^{er} janvier 2016 qui a intégré les compétences de l'ancien Syndicat Mixte de l'agglomération de Pont-de-Chérury (ex SIVOM) a permis de mieux comprendre qui fait quoi et de mettre chacun devant ses responsabilités. Dès lors, les dossiers jusque-là négligés ont été portés en avant :

UNE DÉCHÈTERIE NOUVELLE GÉNÉRATION : Bien que porté par différents élus, ce projet indispensable n'avait pas reçu d'écho favorable du SIVOM. C'est pourquoi notre collectivité a dû financer dès 2011 l'achat d'un terrain d'implantation pour ce nouvel équipement, afin qu'il n'échappe pas à l'intérêt public. Dès l'intégration de la compétence « Traitement des déchets ménagers » à la CC LYSED en 2016, nous avons tout mis en œuvre pour voir cette nouvelle déchèterie moderne et écologique, enfin sortir de terre. Elle sera opérationnelle dès le début de l'année 2019.

RÉHABILITATION DE LA PISCINE TOURNESOL : Cet équipement vieillissant géré depuis 40 ans par la ville seule de Charvieu-Chavagneux devait être entièrement refait à neuf. C'est pourquoi nous l'avons mutualisé au sein de la CC LYSED afin de pouvoir envisager une réfection complète. Je remercie les élus qui ont soutenu ma proposition de voter la

réhabilitation, et d'avoir bien voulu prioriser la natation scolaire. Grâce à une volonté convergente, nous avons obtenu un fort soutien financier du Département et de la Région.

PRODUCTION D'EAU POTABLE : Alors que depuis 2002, la volonté majoritaire souhaitait l'unification de nos réseaux communaux d'eau potable, nous avons avec Daniel Beretta, Vice-président de la CC LYSED et Président du Syndicat des eaux du Nord Ouest Isère (SYPENOI), réussi à intégrer la production d'eau potable pour les communes de Chavanoz et de Pont-de-Chérury au réseau de la CC LYSED, en 15 mois seulement. Ainsi, la sécurité de notre approvisionnement est garantie.

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT : Sur ma proposition, la CC LYSED a voté pour repousser le transfert de cette compétence au 1^{er} janvier 2026. Jusqu'à cette date, chaque commune devra prendre en charge la mise en conformité de son propre réseau et le financement des travaux. Ainsi les communes vertueuses ne devraient pas avoir à payer pour les communes qui auront pris du retard. Dès 2026, La CC LYSED s'attachera à lisser, sur une période de 10 ans, les écarts de prix entre les communes pour aboutir à un tarif unique. Le coût de l'assainissement pour les usagers de La CC LYSED sera donc le même pour tous en 2036.

L'eau est un enjeu d'avenir pour la santé de nos habitants et pour l'écologie de notre territoire. C'est

pourquoi j'ai souhaité consacrer la couverture ainsi que le grand dossier de notre magazine aux compétences particulièrement importantes pour la CC LYSED que sont la production d'eau potable et l'assainissement.

Notre magazine *Acteurs* a pour vocation de réaliser une information la plus précise et complète possible. Les articles de fond qui constituent ce magazine peuvent faire référence, aussi nous vous invitons à les conserver.

Permettez-moi de vous signaler que vous pouvez vous informer sur la vie de la CC LYSED sur le site Internet www.lysed.fr. Vous y trouverez notamment les délibérations et comptes-rendus de nos Conseils communautaires. Si vous avez des questions plus précises, n'hésitez pas m'écrire directement à l'adresse : LYSED, 4 Avenue Alexandre Grammont, 38230 Charvieu-Chavagneux

Permettez-moi de remercier à nouveau les élus qui ont soutenu toutes mes démarches pour avancer

dans l'intérêt commun, et qui depuis plusieurs mandats, assument la responsabilité de la CC LYSED avec inventivité et souci de rigueur afin de dégager les marges financières nécessaires au progrès de notre territoire. C'est grâce à cet esprit de sérieux et d'anticipation que, par exemple, notre part de travaux pour la piscine sera intégralement autofinancé, c'est-à-dire payé directement sans impact sur vos impôts. C'est pourquoi notre magazine *Acteurs* n'a jamais si bien porté son nom.

Plus que jamais, on passe à l'action !

Je vous prie de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à mes sentiments les plus cordiaux.

GÉRARD DÉZEMPTÉ

Président de la Communauté de Communes LYSED

Maire de Charvieu-Chavagneux

Conseiller Départemental de l'Isère

SOMMAIRE

P 4 DOSSIER

L'eau, un enjeu d'avenir

P 10 SPORTS ET LOISIRS

P 12 INTERNET TRES HAUT DEBIT

P 15 PROPRETÉ

P 17 GENS DU VOYAGE

P 18 UN TERRITOIRE, UNE HISTOIRE

SIÈGE : *Communauté de Communes Lyon Saint Exupéry en Dauphiné*
4 Avenue Alexandre Grammont 38 230
Charvieu-Chavagneux - Tel : 04 72 46 19 80
// E-mail : accueil@lysed.fr
Magazine de la Communauté de Communes Lyon Saint Exupéry en Dauphiné / Directeur de la publication : Gérard DÉZEMPTÉ / Photos : Lyсед & Thinkstock



VOS ÉLUS TRAVAILLENT pour vous désaltérer

La fourniture d'une eau de bonne qualité, au goût agréable et en quantité suffisante est un devoir de vos élus. L'enjeu est décisif car la bonne santé des habitants de la Communauté de Communes Lyon Saint Exupéry en Dauphiné (CC LYSED) en dépend.

Jusqu'au début des années 1990, notre territoire connaissait des problèmes de quantité et/ou de qualité pour l'alimentation en eau potable de sa population. En 1992 s'engageait autour de Gérard Dézempte une réflexion sur les diverses possibilités de ressources en eau de notre secteur. Après un travail de recherche accompli par le Conseil Général de l'Isère et des réunions rassemblant toutes les communes de notre secteur (étendu aux communes du plateau de Crémieu), six communes : Anthon, Chamagnieu, Charvieu-Chavagneux, Janneyrias, Satolas-et-Bonce, Villette d'Anthon, se regroupaient par arrêté préfectoral du 21 novembre 1994 au sein du

Syndicat de production des eaux du Nord Ouest Isère (SYPENOI), dont l'objectif est d'assurer à tous une eau de qualité.

À cette époque, seules deux communes, Chavanoz et Pont-de-Chéruy, gardaient leur indépendance au sein du SIVOM.

En 2016, dès l'intégration de la compétence « production d'eau potable » (détenue par l'ex SIVOM) dans la CC LYSED, Gérard Dézempte a concentré ses efforts pour unifier les réseaux de nos collectivités. Son travail a reçu un écho favorable du Président du SYPENOI, Monsieur Daniel Beretta. Ce qui a permis d'aboutir en 15 mois.

Le 1^{er} mars 2017, par un nouvel arrêté, la compétence « production d'eau potable » détenue par la CC LYSED a été transférée au SYPENOI. Ainsi, pour les communes de Chavanoz et Pont-de-Chéruy, la compétence a été transférée au SYPENOI.

COMMENT FONCTIONNE NOTRE SYSTÈME DE PRODUCTION D'EAU POTABLE ?

Le pompage, d'un débit actuel de 390 m³/h s'organise autour de la station de Saint Nicolas, située à Anthon dans la nappe d'alimentation du Rhône. Notre eau est ensuite acheminée à l'aide d'un réseau de canalisation en fonte de près de 20 km de longueur vers les réseaux de distribution des



En 2016, dès l'intégration de la compétence « production d'eau potable » dans la CC LYSED, Gérard Dézempte a concentré ses efforts pour unifier des réseaux de notre collectivité.





communes membres du SYPENOI. La production de 1,2 million de m³ d'eau par an permet d'alimenter environ 18 000 habitants. L'ensemble des installations est télésurveillé pour une prise en compte de tout défaut de fonctionnement ou de dégradation de la qualité de l'eau.

LES ÉLUS ONT TENU À METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE SECOURS

Dans un souci de sécurité, des installations complémentaires ont

été réalisées. L'ancienne installation de Charvieu-Chavagneux aux Coutuses a été rénovée et permet une alimentation de secours dans la nappe d'accompagnement de la Bourbre (précaution sage en cas de pollution de la nappe du Rhône). Un réservoir de 1 000 m³ a également été fait à Janneyrias. Certaines canalisations ont été surdimensionnées pour garantir la capacité d'alimentation de nos communes dans les deux sens en cas de problème.

UNE EAU D'EXCELLENTE QUALITÉ

L'eau produite par la station de Saint Nicolas et bue par les habitants de la CC LYSED est **une eau de très bonne qualité, avec moins de 6 mg/l de teneur en nitrate (la norme Française étant de 50 mg/l !)**. Cette eau est régulièrement contrôlée, de façon parfaitement indépendante par l'autorité sanitaire. Elle est affinée par un traitement au chlore pour lui conserver toutes ses qualités bactériologiques pendant son transport. Les appareils analysent en permanence les besoins en chlore dans l'eau sur chacun des sites et peuvent autoriser une injection minimum pour préserver son goût. Cette injection est réalisée à la station de Saint Nicolas et au réservoir de Villette d'Anthon.



La parole à

Daniel Beretta

Vice-Président de la CC LYSED, Président du SYPENOI, Maire de Villette-d'Anthon

En quoi consiste votre action à la tête du SYPENOI ?

Président du SYPENOI depuis 1996, j'ai œuvré à la construction du réseau de pompage et de distribution pour alimenter en eau potable de qualité les six communes fondatrices du syndicat, Anthon, Chamagnieu, Charvieu-Chavagneux, Janneyrias, Satolas-et-Bonche, Villette d'Anthon.

Quel est l'avantage d'avoir unifié tous les réseaux de production d'eau potable des communes membres de la CC LYSED ?

À la suite de la dissolution du SIVOM de l'agglomération de Pont-de-Chéruy, sa compétence « production d'eau potable » a été transférée à la CC LYSED le 1^{er} janvier 2016 et le 1^{er} mars 2017, cette même compétence a été transférée au SYPENOI. Depuis cette date, nous avons enfin réalisé l'interconnexion de nos réseaux SYPENOI et ex SIVOM.

De ce fait, les communes de Chavanoz et Pont-de-Chéruy sont depuis desservies par le SYPENOI. Ceci permet une mutualisation des ressources en eau et des coûts d'exploitation améliorés.

Quels sont les nouveaux chantiers prioritaires pour la production d'eau potable ?

En 2018, nous aurons réalisé plus de 1 millions d'€ de travaux entre maillage, connexion et sécurisation des réseaux. Tout ceci sans aide du Département et de l'Agence de l'eau. La prochaine priorité sera la réfection et la consolidation du réservoir du Montanet qui présente quelque faiblesse de structure depuis de nombreuses années. Au vu du fort développement démographique de notre territoire, il est primordial d'envisager et de pérenniser nos ressources en eau, tant en quantité qu'en qualité. L'objectif visé aujourd'hui est à l'horizon 2030.



ASSAINISSEMENT

Notre collectivité protège l'environnement

L'assainissement de nos eaux usées est un impératif écologique. Il en va du bien-être des femmes et des hommes de notre secteur et de la conservation de notre patrimoine naturel. Depuis 2016, notre Communauté de Communes Lyon Saint Exupéry en Dauphiné (CC LYSED) agit pour assainir l'eau de nos communes.

COMMENT FONCTIONNE NOTRE SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT ?

Il y a d'abord la collecte des eaux usées auprès des communes, puis leur transfert vers l'épuration. la CC LYSED s'occupe du réseau de transfert des eaux usées collectées auprès des communes et de la station d'épuration de Chavanoz.

Les réseaux d'eaux usées doivent exclure au maximum les eaux dites « parasites », à savoir les eaux de pluie et les eaux de source, afin de ne pas augmenter la quantité d'effluents à épurer. C'est pourquoi il faut fabriquer des bassins de rétention d'eau en cas d'orage.

Les membres de notre CC ont pris la décision de transférer la compétence des réseaux communaux vers la Communauté de Communes en 2026, conformément à la loi du 31 juillet 2018.

Actuellement, pour l'assainissement de la CC LYSED, il faut distin-

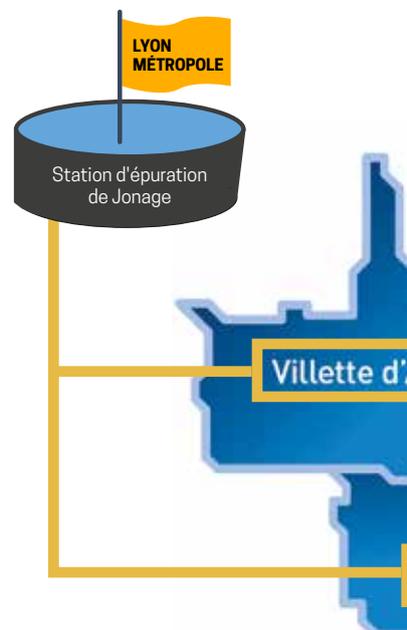
guer trois groupes de communes :

1 Janneyrias et Vilette d'Anthon, qui sont raccordées au réseau d'assainissement de Lyon-Métropole. La tâche de la CC LYSED consiste à satisfaire aux normes en matière de bassins d'orages et d'eaux parasites pour ces deux communes. À partir de 2026, les relations avec Lyon-Métropole seront gérées par la CC LYSED.

2 Anthon, Charvieu-Chavagneux, Chavanoz et Pont-de-Chéruy, pour lesquelles la CC LYSED assure l'épuration.

3 Tignieu-Jameyzieu, qui n'est pas membre de la CC LYSED (Tignieu-Jameyzieu fait partie de la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné), mais qui est raccordée à notre système d'assainissement et pour qui la CC LYSED joue le rôle de prestataire, c'est-à-dire qu'elle rend et facture le service de l'épuration.

En 2026, la totalité du réseau de nos six communes sera directement géré par la CC LYSED.



Réseau d'assainissement de la CC LYSED



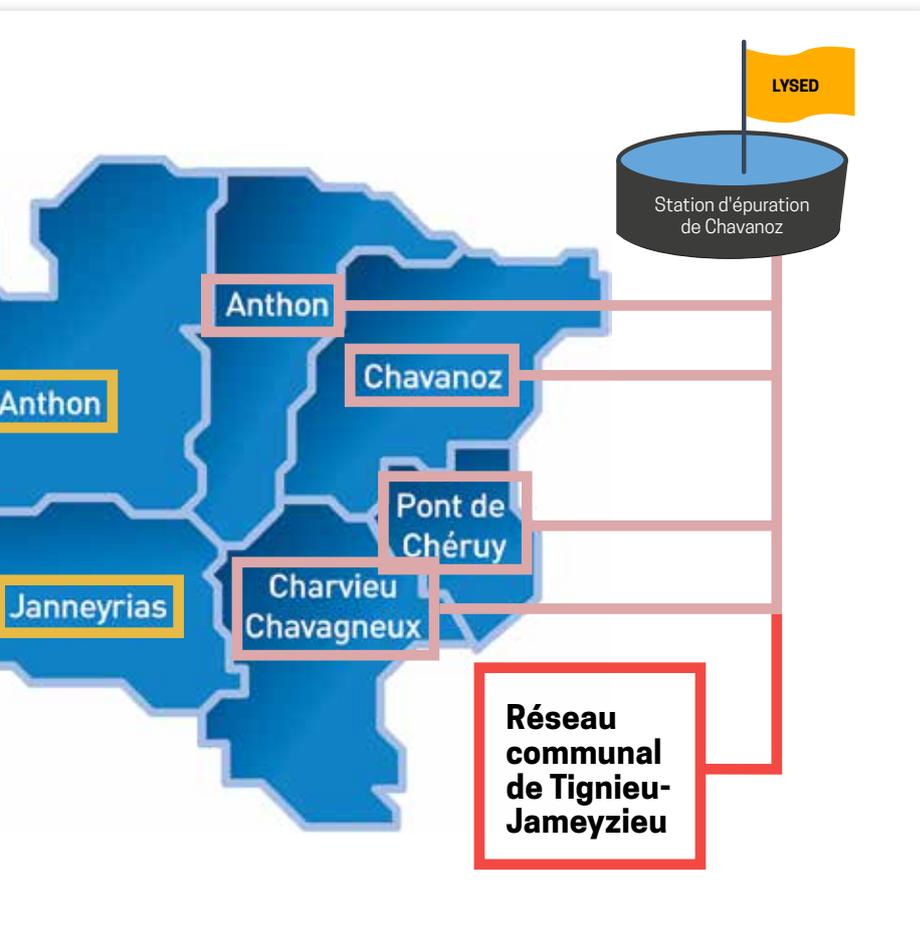
EN CHIFFRE

15 MILLIONS D'€

investis pour rénover intégralement notre réseau

EN 2026

la totalité du réseau de nos six communes sera directement géré par la CC LYSED



UN SYSTÈME TRÈS RÉGLEMENTÉ

pour fonctionner légalement, notre station d'épuration de Chavanoz ainsi que nos réseaux doivent obtenir une autorisation de l'État. En l'occurrence, celle-ci nous a été délivrée par les services de l'État en 1990 pour 18 ans. Or, depuis le 31 décembre 2008, celle-ci a expiré. Nous n'avons donc plus l'autorisation administrative pour assainir notre eau. La CC LYSED continue toutefois d'exploiter son système car ses rejets sont aux normes. Faute d'autorisation, les communes s'exposent au risque de perdre la maîtrise de leur urbanisme. En effet, il nous est impossible de raccorder les nouveaux habitants à un réseau qui fonctionne sans autorisation. Ainsi, à titre d'exemple, la commune de Chavanoz s'est vu opposer un avis défavorable des services de l'État pour son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Entre 2008 et 2016, période durant laquelle le Syndicat Mixte de l'agglomération de Pont-de-Chéruy (ex-SIVOM) détenait la compétence « assainissement », aucune action

efficace n'a été mise en œuvre pour obtenir une nouvelle autorisation d'exploiter, notamment en termes de mise en conformité du réseau.

LA CC LYSED REPREND LES CHOSES EN MAIN

Dès l'arrêté du Préfet du 23 juillet 2015 intégrant la compétence « assainissement » dans les statuts de la Communauté de Communes Porte Dauphinoise de Lyon Saint-Exupéry (devenue la CC LYSED) au 1^{er} janvier 2016, son Président Gérard Dézempte et son Vice-président Roger Davrieux ont relancé ces dossiers jusque-là restés au point mort. Ainsi, dans les mois qui viennent, nous mettrons en œuvre les travaux d'extension de notre station d'épuration et de mise aux normes de l'ensemble du réseau d'assainissement.

Étant donné que le transfert de la compétence des réseaux communaux vers la CC LYSED est programmé en 2026, il revient d'ici-là à chaque commune membre d'assurer la mise en conformité de son propre réseau et d'en assumer

financièrement la charge. Ainsi les habitants des communes vertueuses n'auront pas à payer pour les autres communes qui n'auraient pas réalisé leurs travaux à temps. Dès 2026, la CC LYSED harmonisera, sur une période de 10 ans, les écarts de prix entre les communes pour aboutir à un tarif unique.

Gérard Dézempte a néanmoins souhaité que la solidarité intercommunale joue puisque la CC LYSED prévoit de surdimensionner le bassin d'orage de tête du réseau, pour un surcoût de 200 000 €, afin d'éviter près de 800 000 € de travaux supplémentaires pour Pont-de-Chéruy.

Notre territoire investira plus de **15 millions d'€ (10 millions d'€** pour la CC LYSED et **5 millions d'€** pour les communes).

Gérard Dézempte a mandaté le cabinet Sage Environnement pour concourir à l'obtention d'un nouvel arrêté d'autorisation d'exploiter la station d'épuration et le futur réseau. Notre dossier sera déposé avant la fin de l'année 2018. D'ici là, chaque commune membre de la CC LYSED doit prendre une délibération pour s'engager à

“ Ainsi, dans les mois qui viennent, nous mettrons en œuvre les travaux d'extension de notre station d'épuration et de mise aux normes de l'ensemble du réseau ”

financer les travaux qui lui incombent. Cette mise en conformité déblocuera la situation en matière d'urbanisme dès les signatures des ordres de service. Les premiers travaux pourraient débuter fin 2019, après délai d'instruction de l'État.

COMMENT LA CC LYSED AMORTIT SES INVESTISSEMENTS ?

La CC LYSED a été contrainte d'augmenter dès le 1^{er} janvier 2018 la surtaxe d'assainissement, qui est passée de 0,12 € HT/m³ à **0,21 € HT/m³** (Cette taxe est perçue directement auprès des usagers par le gestionnaire de chacun des réseaux communaux et reversée à la CC LYSED par notre délégataire VEOLIA. Elle s'applique aux usagers des communes d'Anthon, Charvieu-Chavagneux, Chavanoz et Pont-de-Chéruy, toutes raccordées à la station d'épuration de Chavanoz). Cette augmentation est toutefois sans impact sur le prix final payé par les abonnés, car le renouvellement de la délégation de service public (DSP) nous a permis de réaliser des économies de compensation. Pour

financer ses travaux, la CC LYSED a voté l'augmentation de cette taxe à 0,35 € HT/m³. C'est la seule solution pour sortir de l'irrégularité et se mettre en conformité. Des travaux réalisés plus tôt auraient coûté moins cher et permis un subventionnement plus important de l'Agence de l'eau.

L'ÉTUDE DE LA MÉTHANISATION

la CC LYSED a examiné la possibilité de mettre en place un système de méthanisation. Après examen, ce système n'offrait pas de solution financièrement équilibrée. En effet, notre future station d'épuration, prévue pour 40 000 habitants, n'entraînait pas une capacité de production de gaz suffisante pour compenser le droit à réinjection de 70 000 € par an exigé par Gaz de France.

LE DÉSENGAGEMENT DES AGENCES DE L'EAU

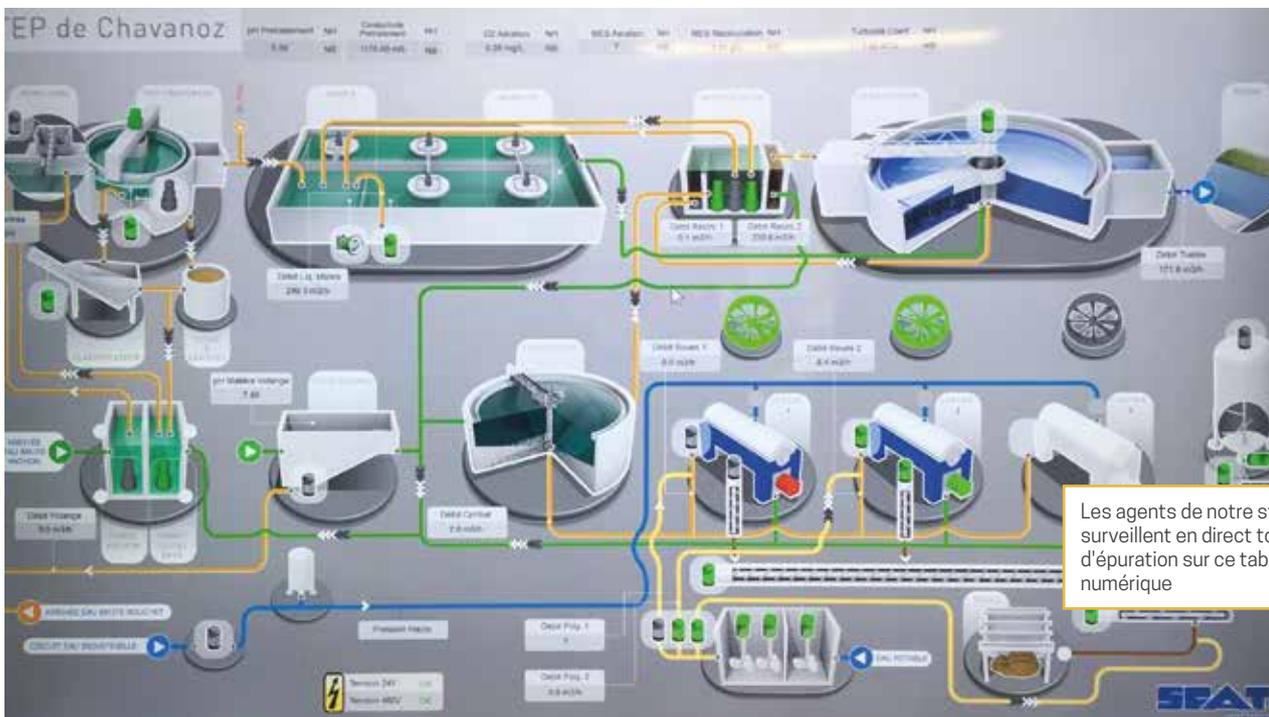
La loi de finances 2018 rédigée par la majorité à l'Assemblée nationale prévoit la réduction massive, à hauteur de 200 millions d'€ des budgets des Agences de l'eau*. La loi votée par nos députés En

Marche transfère ce montant à la charge du consommateur et remet en cause le principe selon lequel « l'eau paie l'eau* ». Ainsi, la CC LYSED qui dépend de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, dont elle a perçu une Prime de performance épuratoire égale à **103 140,75 €** en 2017, verra sa prime rabaisée de **25 %** pour l'année 2018. Il est probable que la CC LYSED perde en outre 4 à 500 000 € des subventions attendues pour ses projets de travaux.

**Le rôle des Agences de l'eau : il s'agit d'établissements publics du ministère de l'environnement, dédiés à la préservation de l'eau. Ils perçoivent l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers. Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, acteurs économiques et agricoles pour lutter contre les pollutions et mieux utiliser l'eau disponible, à travers un programme pluriannuel d'intervention.*

**Le principe de "l'eau paie l'eau" repose sur l'idée que les dépenses des collectivités doivent être équilibrées par les recettes perçues auprès des usagers (factures d'eau). Les consommateurs paient ainsi leur commune pour le financement des équipements et l'entretien des réseaux d'eau potable et d'assainissement.*





“ La parole à



Roger Davrieux,
Vice-président de la CC LYSED en charge de l'assainissement, Maire de Chavanoz, répond aux questions du magazine Acteurs :



Quel est votre rôle en tant que délégué chargé de l'assainissement ?

En collaboration très étroite avec le Président Gérard Dézempte et l'appui des services administratifs et en particulier du Directeur Général des Services Nicolas Blanc, nous avons ré-ouvert et relancé les dossiers restés au point mort depuis plusieurs années. Nous avons avec les cabinets EPTEAU et MONTMASSON redéfini l'ordre et l'importance des travaux à réaliser tant pour l'extension de la station d'épuration de Chavanoz que pour la mise aux normes de l'ensemble du réseau d'assainissement qui apporte les effluents à cette même station.

Quels seront les avantages de l'intégration au système d'assainissement de la CC LYSED de tous les réseaux d'eaux usées de ses communes membres ?

En 2026, le transfert de la compétence des réseaux aujourd'hui communaux vers la CC LYSED présentera l'intérêt d'une gestion plus facile, car identique sur les différentes

communes. La distinction entre réseaux communaux et réseaux intercommunaux ne présente guère d'intérêt puisqu'ils assurent tous le transfert des mêmes effluents. De plus, l'uniformisation des tarifs du mètre cube d'eau sur l'ensemble de la CC LYSED apportera un système cohérent et équitable, plus facile à comprendre pour nos populations.

En quoi un système d'assainissement efficace permet de mieux protéger l'environnement ?

Dans une société où l'on semble enfin se préoccuper sérieusement des problèmes environnementaux, il est important que notre système d'assainissement soit performant. Il est indispensable que les eaux usées soient toutes collectées, qu'elles aboutissent toutes dans une station où elles seront traitées de la meilleure des façons afin que les rejets qui s'effectuent dans le Rhône ne viennent nullement rajouter à la pollution que ce dernier subit malheureusement de façon trop régulière par ailleurs.

UNE NOUVELLE PISCINE TOURNESOL pousse à Charvieu-Chavagneux

La Piscine dite « Tournesol », que les habitants de notre Communauté de Communes Lyon Saint Exupéry en Dauphiné (CC LYSED) connaissent bien, appartenait à la ville de Charvieu-Chavagneux, qui en supportait seule les charges depuis 40 ans. Compte tenu de l'énorme baisse des dotations de l'État, Gérard Dézempte a proposé de mutualiser cet équipement, coûteux et vieillissant, au sein de la CC LYSED, pour mettre en œuvre sa réhabilitation. L'objectif étant de satisfaire aux besoins en matière de natation scolaire.

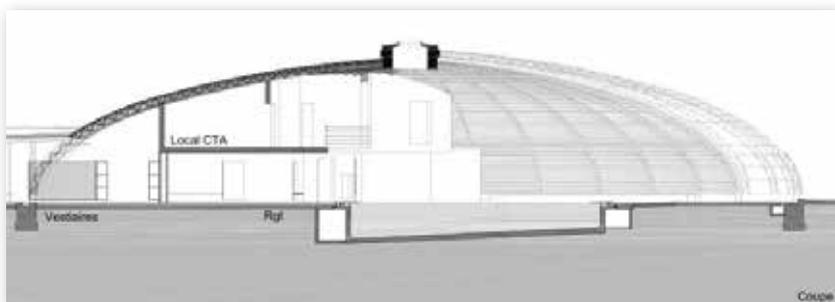
Les travaux ont démarré à l'été 2017 et se poursuivent à bonne allure grâce à une parfaite coordination des efforts des maîtres d'œuvre et des élus du Conseil Communautaire qui travaillent sans relâche pour faire aboutir ce projet.

UNE RÉHABILITATION COMPLÈTE

Après toutes ces années de service, notre piscine avait besoin d'une mise aux normes intégrale, notamment en matière d'agrandissement, d'accessibilité pour tous les publics, de mise à niveau et surtout de maîtrise énergétique. En effet, les enjeux environnementaux sont au cœur des préoccupations des élus de

la CC LYSED et la nouvelle piscine en sera la parfaite illustration. Tant dans le choix des solutions techniques que dans celui des matériaux, les performances énergétiques, et donc la consommation quotidienne du futur équipement, seront sans commune mesure avec l'ancienne piscine devenue vétuste et énergivore. Il s'agit aussi d'un enjeu de finances publiques, car la CC LYSED réalisera de grosses économies. Enfin, nous n'oublions pas l'aspect esthétique et nos maîtres d'œuvre travaillent à rendre notre piscine Tournesol plus agréable à l'œil et mieux intégrée au paysage. Un bel équipement modernisé et des factures en baisse ! Qui dit mieux ?

Le 14 septembre 2018, Gérard Dézempte, Président de la Communauté de Communes de la CC LYSED, accompagné de plusieurs adjoints et membres du Conseil Communautaire, se sont rendus sur le chantier de la Piscine Tournesol, pour visiter les ouvriers et donner quelques dernières consignes aux maîtres d'œuvre qui achèveront les travaux au Printemps prochain.



COMMENT LA CC LYSED FINANCE SA PISCINE ?

Les élus ont recherché toutes les possibilités d'aides et de subventions. Ainsi, après intervention de Gérard Dézempte au Conseil départemental de l'Isère, la CC LYSED a obtenu **600 000 €** de subventions au titre du Plan de relance économique, auxquels s'ajoutent **300 000 €** de dotation territoriale. La CC LYSED a également pu obtenir une aide régionale très appréciée de **526 000 €** de la part de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans la mesure où notre territoire cultive de bonnes relations avec les services de l'État, nous espérons que l'autorité Préfectorale apportera également une participation. Par ailleurs, le complément devrait être réalisé par l'emprunt, mais compte tenu de la bonne santé des finances de la CC LYSED, il sera financé sur économies.

Étant donné que les élus des communautés voisines n'ont pas fait les mêmes choix et tenant compte de la forte subvention départementale, il a été décidé d'accorder une possibilité d'accès à cette piscine aux élèves du collège de Crémieu.

L'achèvement des travaux est programmé pour mars-avril 2019, ce qui nous permettra de mettre en place les rotations pour une ouverture aux scolaires à la rentrée 2019 qui pourront dès lors de nouveau pratiquer la natation dans une piscine flambant neuve, dans des conditions optimales de confort, de sécurité et à proximité des lieux de vie et d'apprentissage.

Nous aurons l'occasion de vous présenter plus en détails cette nouvelle piscine lors de notre prochain numéro d'Acteurs.



Après toutes ces années de service, notre piscine avait besoin d'une mise aux normes complète, notamment en matière d'agrandissement, d'accessibilité pour tous les publics, de mise à niveau et surtout de maîtrise énergétique.



NOTRE COLLECTIVITÉ INVESTIT 1 200 000 € pour le Très Haut débit

Une bonne connexion Internet est devenue indispensable pour le développement économique et social de notre territoire. Comme tous les Français, les habitants de la Communauté de Communes Lyon Saint Exupéry en Dauphiné (CC LYSED) se servent quotidiennement d'Internet pour toutes les démarches de la vie courante. En effet, est-il encore possible en 2018 de se passer d'une connexion rapide dans le cadre de son activité professionnelle, de ses démarches administratives, de sa consommation ou de ses loisirs ? Assurément non.

Et cependant, la fracture numérique touche près d'un tiers des communes du Département de l'Isère. D'après l'Observatoire Plan France Très Haut Débit, une partie de notre territoire est en zone grise, c'est-à-dire en service très limité, avec un débit de connexion inférieur à 3mbits/s. Cela concerne prioritairement les secteurs de Janneyrias, Anthon, la zone Ouest de Chavagneux et la partie Est de

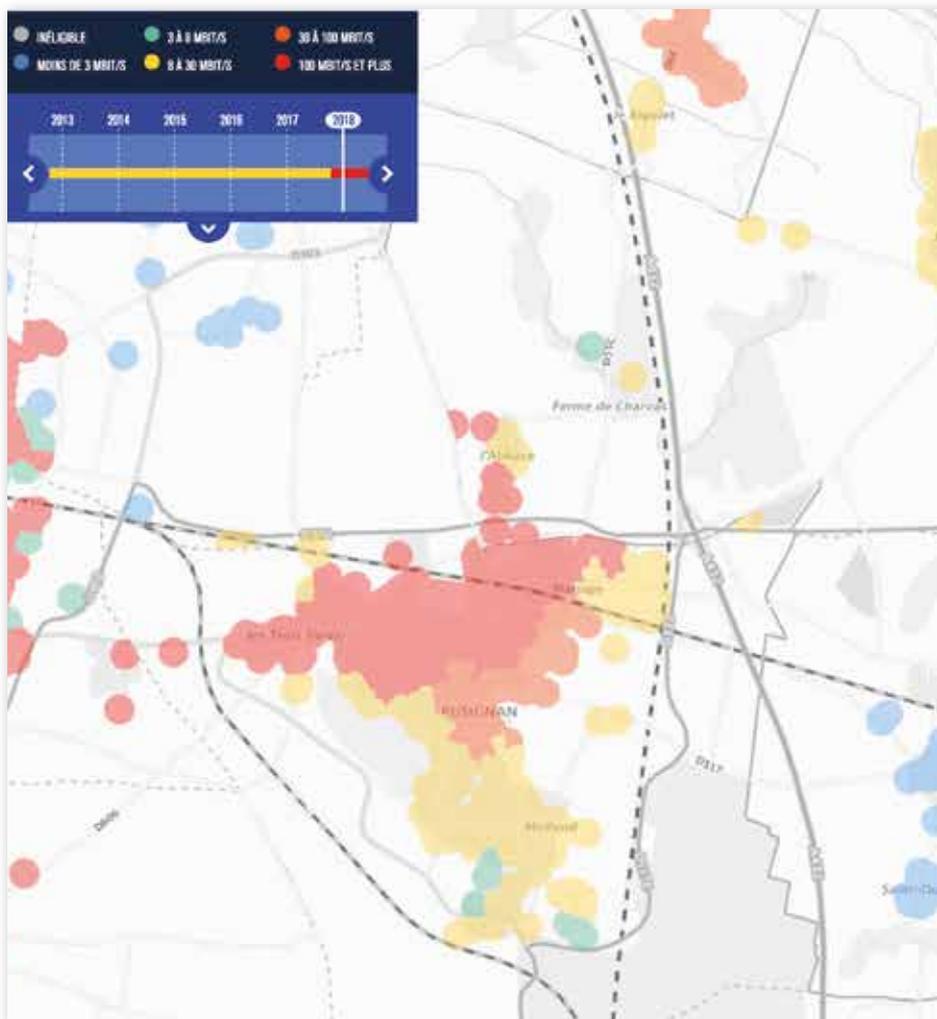
Chavanoz. (voir carte ci-dessous)
C'est pourquoi la CC LYSED agit pour l'installation du Très Haut débit (THD)* sur tout son territoire.

UNE COLLABORATION INTENSE ENTRE LA CC LYSED ET LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Les Départements détiennent la compétence de l'aménagement

33

**Gérard
Dézempte a
fait voter en
juillet 2017
une convention
d'application
du Plan Isère
THD. Depuis
lors, les
travaux ont
bien démarré.**



numérique du territoire. Alors que des Départements comme l'Ain, notre voisin, pourtant beaucoup moins riche que le nôtre, ont été entièrement câblés depuis plusieurs années, l'ancien Président du Conseil départemental de l'Isère et Ministre socialiste, Monsieur André Villani, a négligé ce secteur et demandé une forte participation aux collectivités locales pour réaliser l'aménagement Haut Débit. Depuis 2014, la nouvelle majorité départementale s'est beaucoup impliquée dans ce dossier réalisant, toujours avec le concours de notre Communauté de Communes, des travaux conséquents. Ainsi, notre Département a mis sur pied un réseau d'initiative publique (RIP) « Isère Très Haut débit » visant à proposer une connexion très rapide via la fibre optique*. Il s'agit du Plan Isère THD.

C'EST QUOI LE PLAN ISÈRE THD ?

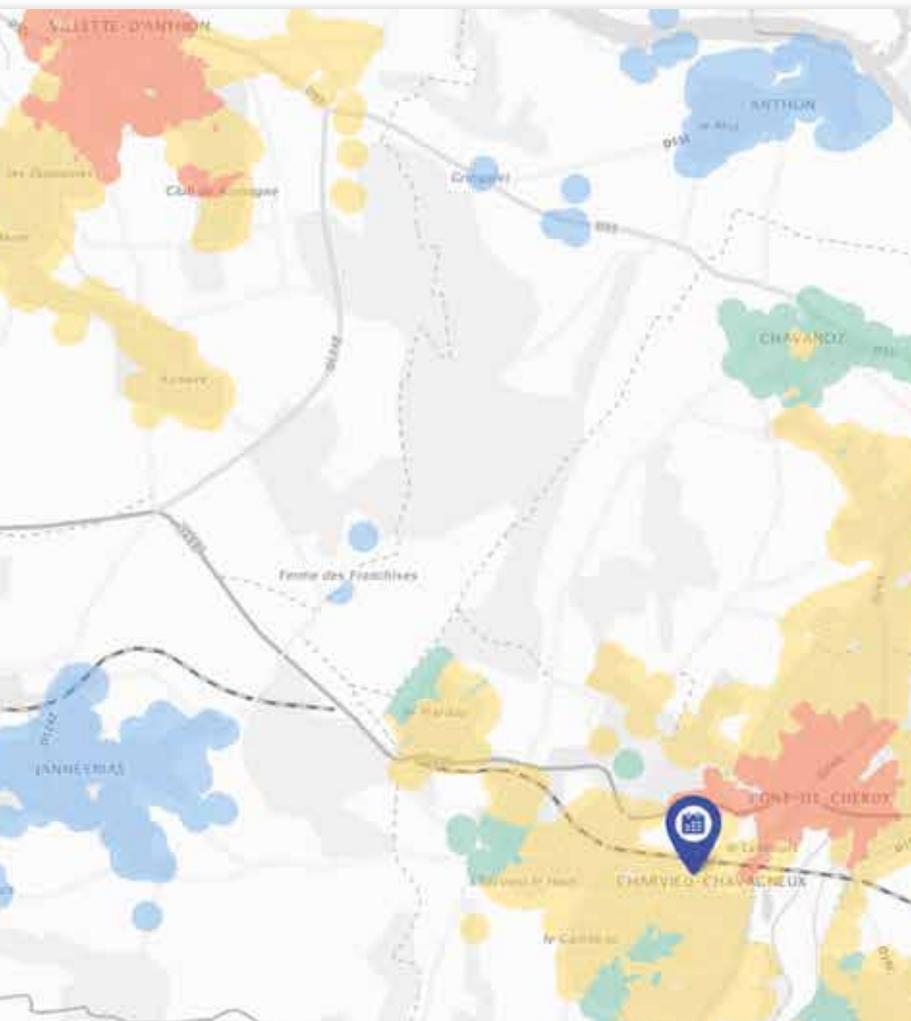
Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), adopté en 2011 et révisé en 2015, a défini la stratégie d'aménagement numérique sur le Département. Le Département s'est engagé, à travers la constitution du RIP « Isère Très Haut Débit », à la mise en place d'une infrastructure Très Haut débit dans les territoires isérois sur lesquels les opérateurs privés de télécommunication n'interviendront pas sur fonds propres. Cette zone représente une couverture en fibre optique de 450 000 lignes à construire d'ici fin 2024, réparties sur 475 communes. Le Département s'emploie donc depuis le début de l'année 2017 à construire les

2 500 km du réseau structurant et les 108 bâtiments Nœuds de Raccordement Optique (NRO), par le biais de marchés publics. Les travaux de desserte de la fibre optique jusqu'aux abonnés sont, quant à eux, confiés à la société Isère fibre, filiale de SFR Collectivités via un contrat de délégation de service public.

Dès 2014, la CC LYSED a intégré la compétence « réseaux et services locaux de communication électronique ». Le 11 décembre 2014, la CC LYSED a signé une convention avec le Département, posant le premier jalon d'une collaboration entre nos collectivités sur la question du Très Haut Débit. Il s'agissait de convenir des différentes modalités de ce partenariat pour la mise en œuvre de la couverture de notre territoire en fibre optique, la modernisation et l'extension du réseau Wifi destiné aux zones grises ADSL, ainsi que le montant de la participation financière de la CC LYSED au RIP Isère Très Haut Débit.

Les communes membres de la CC LYSED ont apporté leur soutien au Département pour la recherche de terrains et locaux pour héberger les installations, pour l'obtention de permissions de voiries et pour faciliter les relations avec les bailleurs sociaux, gestionnaires d'immeubles et syndicats de copropriétés. Elles participent en outre activement à la réalisation d'un « plan d'adressage » pour disposer d'adresses normées sur la commune afin d'identifier précisément les logements à raccorder.

De son côté, la mission du Département de l'Isère est de porter financièrement le projet, d'optimiser le montage financier, d'établir le Réseau sur le territoire de la CC LYSED et d'affecter la participation financière versée par la CC LYSED.



LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA CC LYSED AU PLAN ISÈRE THD

Cette participation s'établit sur la base d'une contribution forfaitaire d'un montant de 100 euros par prise. Le nombre de prises étant de 12 803, notre contribution s'élève à 1 280 300 euros sur 8 ans. (Il s'agit bien entendu d'un montant prévisionnel, le montant définitif sera arrêté à l'issue des travaux d'établissement du réseau)

LE DÉPLOIEMENT, C'EST MAINTENANT

Le Plan prévoit que toutes les communes de la CC LYSED bénéficieront entièrement ou partiellement de la couverture en fibre optique d'ici 2021, et que la totalité des habitants sera raccordable d'ici fin 2024. La fibre permettra des débits allant jusqu'à 1Gb/s voir plus. Pour voir ce plan aboutir, c'est-à-dire pour réaliser concrètement le déploiement du Très Haut Débit pour les zones d'activités, les bâtiments publics (desservis spécifiquement via des abonnements professionnels), les entreprises ou les particuliers,

Gérard Dézempte a fait voter en juillet 2017 une convention d'application du Plan Isère THD. Depuis lors, les travaux ont bien démarré.

- Le plan prévoit la construction de trois Nœuds de Raccordement Optique (NRO)* sur le territoire de la CC LYSED. Merci aux communes qui ont spontanément apporté un terrain permettant au Département de bâtir les NRO. Les permis de construire sont signés pour les NRO de Villette-d'Anthon et de Charvieu-Chavagneux et les travaux ont déjà commencé pour celui de Pont-de-Chéruy. Ces NRO sont le pivot de la construction du réseau, sans quoi le déploiement n'est pas possible.
- Le nombre total de prises à raccorder, une fois que les travaux des NRO du réseau structurant seront achevés, est égal à 12 803. Nous attirons d'ailleurs l'attention de tous les habitants : selon que vous habitez un immeuble ou un lotissement, vous pourrez être saisis par Isère Fibre pour un raccordement. Prière de leur répondre rapidement afin d'obtenir un service au plus tôt.



Le premier Nœud de Raccordement Optique (NRO) de Pont-de-Chéruy est déjà sorti de terre

???

Lexique

• ZONE BLANCHE :

Secteur géographique qui n'est pas desservi par un service de communication électronique, donc qui ne dispose pas de réseaux haut débit fixe. Il s'agit le plus souvent de territoires ruraux.

• ZONE GRISE

Ce sont les zones desservies en haut débit mais non concurrentielles : un seul opérateur y possède un équipement réseau.

• DÉBIT

Quantité de données numériques susceptibles d'être transportées par seconde sur un support (fil de cuivre, fibre optique). Exprimé en bits.

• TRÈS HAUT DÉBIT

Débit généralement considéré comme supérieur à 30 Mbits par seconde. Plus le nombre d'appareils connectés est grand, plus le débit doit être important.

• FIBRE OPTIQUE

C'est le « tuyau » du très haut débit, constitué d'un réseau de fils de verre plus fins qu'un cheveu, qui transmet des données à la vitesse de la lumière sans limitation de débit.

• NŒUD DE RACCORDEMENT OPTIQUE :

dans un réseau de desserte par fibre optique, il s'agit du lieu où convergent les lignes des abonnés d'un même quartier ou d'une même ville, d'une même ville ou de plusieurs villes (sur la CC, 3 NRO pour 6 communes).

LES DÉCHÈTERIES DE LYSED des équipements essentiels

La collecte et le traitement des déchets ménagers sont des compétences de premier plan pour notre collectivité. C'est pourquoi les déchèteries de la Communauté de Communes Lyon Saint Exupéry en Dauphiné (CC LYSED) sont des équipements essentiels pour la gestion efficace de nos détritux et la préservation de notre cadre de vie.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, nos trois déchèteries fonctionnent en réseau intercommunal.

DÉCHÈTERIE DE CHARVIEU-CHAVAGNEUX

Construite par les communes de Charvieu-Chavagneux et de Janneyrias. La CC LYSED assure l'efficacité de la prestation effectuée par l'entreprise Trigenium, dont le marché a été renouvelé à compter du 1^{er} octobre 2018. Les usagers de la CC LYSED semblent très satisfaits du fonctionnement de cette déchèterie qui remplit toutes ses missions.

DÉCHÈTERIE DE SAINT ROMAIN DE JALIONAS – DU CHANGEMENT À VENIR POUR LES HABITANTS DE LYSED

Gérée au quotidien par le Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND), notre Communauté de Communes CC LYSED, paie actuellement des coûts d'exploitation indexés sur l'utilisation de ses propres habitants, correspondant à 28€ par habitants, soit 317 744€ pour 2018. Ce partenariat avec le SMND prendra fin à compter du 1^{er} janvier 2019, date à laquelle cette déchèterie quittera définitivement le périmètre des compétences de la CC LYSED. En conséquence les habitants de la CC LYSED n'y auront plus



Le 24 septembre 2018, Gérard Dézempte, Président de la CC LYSED et son Vice-Président Daniel Beretta, ont rendu visite aux maîtres d'oeuvres et aux ouvriers sur le chantier de la déchèterie nouvelle génération située à Villette-d'Anthon

accès. Plus de **300 000 €** d'économies seront réalisés chaque année. Cet argent pourra être réinvesti sur les autres sites dont nous disposons.

BIENTÔT UNE DÉCHÈTERIE NOUVELLE GÉNÉRATION À VILLETTE D'ANTHON

Pour faire face à l'augmentation des tonnages constatés depuis 3 ans (environ 15 % par an), la CC LYSED a lancé un chantier d'envergure avec une nouvelle déchèterie située à Villette d'Anthon, sur un terrain que la Communauté de Communes avait judicieusement acheté en 2011, anticipant les futurs besoins. Les travaux sont en voie de finalisation.

Cette nouvelle déchèterie viendra remplacer le site existant à Villette d'Anthon. L'ouverture au public est programmée à début 2019. Idéalement située rue des diamants à Villette d'Anthon, à proximité de la zone industrielle de Charvas. Cette déchèterie sera accessible par la route départementale 517 entre Villette d'Anthon et Chavanoz, un axe central facilement accessible depuis toutes les communes membres de la CC LYSED.

Quel est le prix de notre nouvelle déchèterie ?

Le coût prévisionnel des travaux est de **1 100 000 € HT**. Pour financer ce projet, un prêt de 500 000 € a été contracté auprès de

la Caisse d'Épargne sur 15 ans. De plus, la collectivité a été contrainte d'augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) de 4 % pour 2018. Son taux passera donc de 10,59 % à 11,06 %. Une décision difficile, mais à laquelle nous ne pouvions nous soustraire. À noter que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) avait continuellement baissé depuis 2009, jusqu'à avoir été divisée par deux pour certaines communes, grâce à l'efficacité des politiques d'optimisation du service.

Le marché actuel d'exploitation est attribué à la société TRIGENIUM de 2018 à 2022.

Fluidité, écologie et sécurité : tels seront les trois atouts de cette nouvelle déchèterie. Il s'agira d'un équipement ultramoderne bâti sur le principe d'une conception à plat, c'est-à-dire sans quai surélevé, ce

qui permettra de fluidifier l'accès et le dépôt des usagers, tout en séparant la partie « exploitation » de la circulation des véhicules. Ce système permettra d'éviter les risques de chutes. La quasi-totalité des déchets déposés sera gérée par des caissons compacteurs (à l'exception des déchets verts traités en alvéoles ouvertes). Cette nouvelle déchèterie sera plus spacieuse et permettra, outre un tri plus efficace, la mise en place de nouvelles filières comme le tri des meubles ou du polystyrène.

L'accès à la déchèterie se fera par un dispositif *high-tech* de reconnaissance des plaques minéralogiques, permettant de réserver l'accès aux seuls habitants et professionnels de notre périmètre (cette technologie sera également mise en œuvre sur la déchèterie de Charvieu-Chavagneux).



Gérard Dézempte a remercié Madame Perrette Gignoux, le conducteur de travaux, pour sa rigueur et l'efficacité de son travail sur ce chantier

66 FOCUS

Une deuxième vie pour vos vieux objets

En outre, notre nouvelle déchèterie sera pourvue d'une Donnerie, c'est-à-dire d'un espace de dons géré par l'ESS pour les objets en bon état qui ne servent plus :*

électroménager, Hi-fi, jouets, outillages, livres, vélo etc. Vos dons seront ainsi triés, valorisés, réparés si besoin et redistribués ou revendus par les associations et entreprises de l'ESS. Donner au lieu de jeter est un geste pour la planète et si cela peut faire plaisir à d'autres, c'est encore mieux !

Par ces outils techniques et atouts organisationnels, cette déchèterie intercommunale pourra satisfaire le plus grand nombre et attirer de nouveaux usagers soucieux de la préservation de l'environnement !

*Le concept d'Économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale

Le personnel de la déchèterie se tiendra à votre disposition pour vous accueillir, vous orienter, gérer la circulation, contrôler les dépôts. Pour toutes questions relatives à la collecte, la gestion des déchets, la maintenance des bacs, le compostage, les consignes de tri :

**Rendez-vous 4 avenue
Alexandre Grammont - 38230
Charvieu-Chavagneux
Tél. 04 72 46 19 80 -
www.lysed.fr**

AIRE DE GRAND PASSAGE des gens du voyage

Les élus du Conseil communautaire de notre Communauté de Communes Lyon Saint Exupéry en Dauphiné (CC LYSED) ont pris acte du Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2018-2024, qui fixe l'obligation légale pour notre collectivité, de construire une aire de grand passage de 80 places à l'horizon 2019.

La CC LYSED a le devoir de respecter les obligations que lui impose l'État. C'est pourquoi, dans le cadre du projet d'aménagement de cette aire de grand passage des gens du voyage, notre collectivité est en cours d'acquisition d'une parcelle de terrain à Villette d'Anthon. Gérard Dézempte, Président de la CC LYSED, va également faire appel aux services d'un cabinet spécialisé pour étudier toutes les options techniques et réglementaires afin de monter le cahier des charges de la phase travaux.

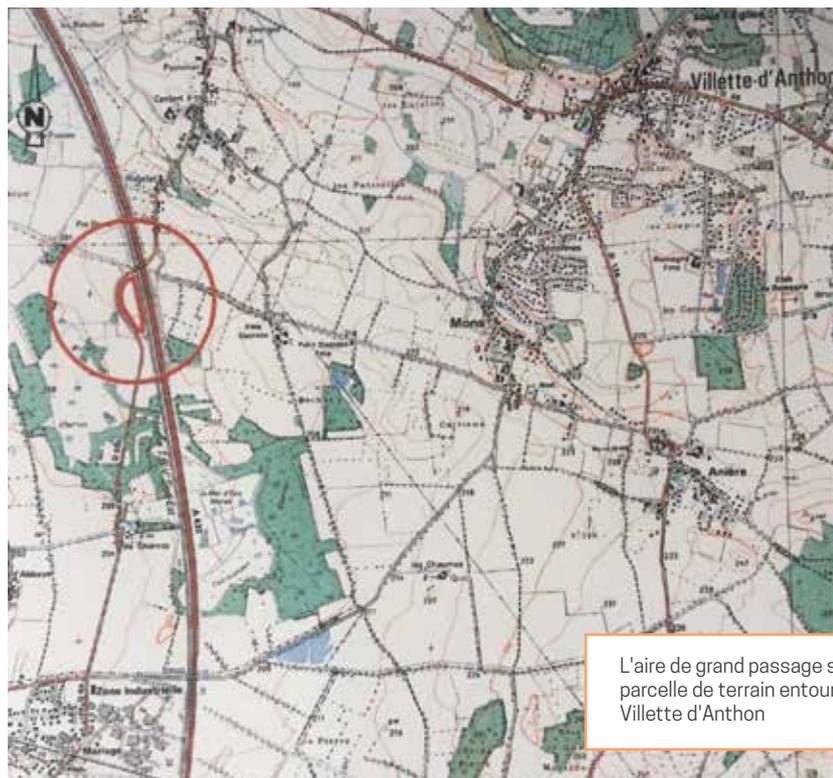
La CC LYSED fera de son mieux pour que cet investissement coûteux ne soit pas totalement inutile et qu'il génère le moins de nuisance possible, compte tenu de dégradations multiples observées sur des aires de grand passage du même type par leurs occupants dans des collectivités proches de la nôtre.

Cette mise en conformité permettra aux élus de revendiquer l'intervention des services de police en cas de stationnements illégaux, lesquels sont récurrents ces dernières années notamment sur les terrains sportifs. En effet, les groupes de personnes auxquels sont destinées ces aires de grand passage n'ont pas

systématiquement la politesse de bien vouloir s'y installer quand ils viennent, quand bien même ces aires seraient disponibles et aux normes.

Par ailleurs, Gérard Dézempte souhaite relayer au niveau de la Communauté de Communes, la demande de Monsieur Bruno Bon, Maire d'Anthon, conseillant à ses administrés de ne pas embaucher pour des travaux manuels les gens du voyage qui s'installent sur le

territoire de la CC LYSED durant l'été. En effet, les habitants de la CC LYSED doivent savoir que les prix, en apparence très avantageux, proposés par ces travailleurs sont fréquemment des arnaques et font de la concurrence déloyale à nos entreprises locales. En outre, cela incite ces mêmes gens du voyage à revenir chaque année s'installer plus nombreux chez nous, accentuant de facto les problèmes de précarité et d'insécurité.



L'aire de grand passage se situera sur cette parcelle de terrain entourée en rouge à Villette d'Anthon

EN 1430, LA BATAILLE D'ANTHON scelle le sort du Dauphiné

Dans le contexte troublé de la Guerre de Cent Ans où s'affrontent l'Angleterre et la couronne de France, le territoire de notre Communauté de Communes Lyon Saint Exupéry en Dauphiné (CC LYSED) fut le théâtre d'une bataille décisive, pourtant oubliée de la grande Histoire, dont l'enjeu ne fut rien de moins que l'intégrité du Dauphiné et sa conservation au royaume de France.

Dans le contexte troublé de la Guerre de Cent Ans où s'affrontent l'Angleterre et la couronne de France, le territoire de notre Communauté de Communes LYSED fut le théâtre d'une bataille décisive, pourtant oubliée de la grande Histoire, dont l'enjeu ne fut rien de moins que l'intégrité du Dauphiné et sa conservation au royaume de France.

En 1426, Louis de Chalon, Prince d'Orange, un grand noble Franc-comtois, cherche à se tailler une principauté dans le Dauphiné. Cette province, qui n'est française que depuis 1349, est encore perçue comme un « maillon faible » du royaume, en raison de l'inorganisation des structures de l'Etat sur son territoire. Louis de Chalon s'allie au duché de Savoie ainsi qu'au puissant duché de Bourgogne à dessein d'envahir puis de dépecer le Dauphiné. Pour rappel, les Bourguignons sont les ennemis du roi de France, car complices des Anglais qui occupent alors quasiment la moitié du territoire actuel de notre pays.

En 1428 Louis de Chalon, à la tête d'une armée de 6 000 combattants, dont 2 000 cavaliers et 4 000 fantassins, s'empare des châteaux d'Auberives, d'Assieu, de Colombier et de Pusignan.

Les Dauphinois ne l'entendent pas de cette oreille et s'organisent pour parer les assauts de l'orgueilleux Prince d'Orange. En 1430, Raoul de Gaucourt, gouverneur du Dauphiné, rassemble une armée de 1 600 hommes, issus de toutes les contrées dauphinoises. Un contingent Lyonnais, conduit par Humbert de Grolée, sénéchal de Lyon, vient prêter main forte à cette petite armée. Les Dauphinois font en outre appel au célèbre Rodrigue de Villandrando, un mercenaire espagnol « huppé » (on raconte qu'il ne mange que dans de la vaisselle en argent !) qui mobilise 400 hommes, portant les troupes à 2000 combattants. Le défi est redoutable, car leur ennemi est trois fois supérieur en nombre. C'est leur farouche volonté de vaincre l'envahisseur,

et surtout leur finesse tactique, qui feront la différence.

Le 27 mai, les Dauphinois prennent les armes et entament la reconquête, un à un, de tous les châteaux occupés par les Orangistes. Leurs succès militaires sont fulgurants : Auberives est repris dès le premier jour, puis c'est le tour de Pusignan et Assieu, enfin, le 10 juin, Colombier repasse entre leurs mains.

Le 11 juin, jour de la Sainte Trinité, après avoir entendu la messe, l'armée Dauphinoise se porte à la rencontre des Orangistes, sur le territoire actuel de la commune de Janneyrias. C'est là que se déroule la fameuse bataille d'Anthon. La tactique des Dauphinois est ingénieuse : tirer parti d'un terrain compliqué pour tendre un piège à l'ennemi. En effet, l'armée Orangiste





Cette stèle située sur la D517 entre Charvieu-Chavagneux et Janneyrias rappelle que cette bataille s'est déroulée à cet endroit, sur le territoire de la CC LYSED

se trouve étirée dans un chemin étroit en plein cœur du bois des Franchises. Les troupes Dauphinoises, cachées en embuscade, laissent pénétrer les combattants ennemis dans cette épaisse forêt, puis tout à coup, lancent leur attaque. L'effet de surprise est total. Des hurlements féroces jaillissent de la troupe, les Dauphinois "beurlent" ("hurlent" en patois local) pour terrifier l'ennemi ; ils fusent sur l'envahisseur, armés de lances, de masses, de piques et d'épées. Les cavaliers Orançais, submergés, se replient dans la panique, écrasant sur leur passage leurs propres fantassins. Sauve-qui-peut chez les envahisseurs qui prennent la fuite, harcelés par les cavaliers Dauphinois qui ne font pas de quartier. Pour échapper à la capture, Louis de Chalon traverse le Rhône à Anthon sur son cheval.

Au soir de la bataille, les envahisseurs sont vaincus. Les prétentions de Louis de Chalon et de ses alliés sur les terres Dauphinoises sont ruinées. Les Orançais survivants fuient la province sans demander leur reste. Le Dauphiné est libéré. Le 13 juin, sur le marché de Crémieu, sont vendus 1 200 chevaux harnachés, et moulttes armes et

armures prises aux vaincus.

Ainsi, les Dauphinois ont su prouver au roi de France qu'ils n'étaient pas le « maillon faible » des provinces, mais au contraire des redoutables guerriers, fins tacticiens, et fidèles sujets de la couronne. A leur suite, de nombreux Dauphinois ont hérité de la combativité et du patriotisme de leurs prédécesseurs, à l'instar des Maquisards du Vercors et de la Chartreuse durant la Seconde Guerre mondiale.

Notre collectivité a choisi le nom de « Lyon Saint Exupéry en Dauphiné » qui marque bien son identité profonde. Comme les troupes victorieuses de la bataille d'Anthon de 1430, à la fois viscéralement ancrées dans le Dauphiné et solidement épaulées par le contingent du Lyonnais, la CC LYSED se développe grâce au dynamisme entrepreneurial et culturel du Dauphiné, et profite en même temps du rayonnement économique de la métropole Lyonnaise.

L'expression « beurler », issue du patois du Dauphiné, et dont l'usage a terrifié l'armée du prince d'Orange, a donné son nom à l'actuel quartier des Burlanchères à Janneyrias.

???

Le saviez-vous ?

En 1349, à l'occasion du rattachement du Dauphiné au royaume de France par le Traité du Romans, cette province devient l'apanage du fils aîné du roi de France qui prend ainsi, dès sa naissance le titre de « Dauphin ». Dès lors, ce titre désigne l'héritier présomptif de la couronne. Charles V (1338-1380) est le premier prince Français à l'avoir porté. Son dernier titulaire officiel fut Louis-Antoine d'Artois (1775-1884), connu pour avoir régné « durant 20 minutes », entre l'abdication de son père le roi Charles X et son propre renoncement à la couronne au profit de son neveu, le duc de Bordeaux.

L'expression « Dauphin » est encore couramment utilisée aujourd'hui pour désigner le successeur d'une personnalité célèbre (homme d'Etat, magnat fortuné, champion sportif etc.)

Pour rappeler son identité Dauphinoise, la CC LYSED a aussi pris pour emblème ce bel animal qu'est le dauphin.



Tous concernés par l'avenir de notre territoire, venez participer à la **réunion publique d'information et de concertation dans le cadre de la révision du Schéma de cohérence territoriale (SCOT)** le 23 octobre 2018 à 18h30 à Vilette d'Anthon (salle P. Bazin face à la mairie)".



DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

- L'inauguration des nouveaux locaux COVED à Charvieu-Chavagneux.
- Un dossier sur la question de la création d'une unité de méthanisation agricole à Anthon.
- Le fonds de concours de la CC LYSED.
- Le suivi du tri sélectif par les agents de la CC LYSED.
- La mise en place d'un Conseil de développement.
- La création d'une mission locale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes à Chavanoz.

Communauté de Communes Lyon Saint Exupéry en Dauphiné.
4 Avenue Alexandre Grammont 38230 Charvieu-Chavagneux
Tel : 04 72 46 19 80 // E-mail : accueil@Lysed.fr